

Ouest-france de

Mardi 15 avril 2015

### La Cour des comptes se penche sur le droit d'asile

C'est un système saturé qui sera examiné, mercredi, par la commission des Lois du Sénat. Mais, dès hier, *Le Figaro* a fait état d'un document interne de la Cour des comptes. Selon ce « relevé d'observations provisoires », la politique d'asile en France, dont le coût avoisinerait les deux milliards d'euros annuels, « est au bord de l'embolie » et n'est « pas soutenable à court terme ». Le docu-

ment juge aussi que cette politique « est devenue la principale source d'arrivée d'immigrants clandestins en France ». La Cour des comptes a « déploré » la publication « prématurée » d'un « rapport non définitif », et mis en garde « contre une lecture partielle et partielle ». Le ministère de l'Intérieur a, lui, démenti les chiffres publiés.